

Bulletin officiel du 25 novembre 2022

MUNICIPALITE DE SAVIESE *délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que M. Alessio Giovanni Donnalioia, domicilié à Savièse, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble sur la parcelle no 3601, plan no 27, à la rue de St-Germain 27, St-Germain/Savièse
Enseigne	: Da Luigi
Prestations	: offre de pizzas, take-away et/ou boissons avec ou sans alcool à livrer ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	: les lundis et mardis : de 18h00 à 22h00 du mercredi au dimanche : de 11h00 à 14h00 et de 17h30 à 23h00
Début de l'activité	: dès décision du Conseil communal
Raison sociale	: Donnalioia Sàrl, Savièse

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Municipalité de Savièse, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 25 décembre 2022.

Savièse, le 25 novembre 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE